



La Compagnie d'Assurance
du Canada sur la Vie

Rapport de gestion

Résultats du deuxième trimestre

Pour le trimestre clos le 30 juin 2021

RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE – FAITS SAILLANTS POUR LE TRIMESTRE**POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2021****DATÉ DU 3 AOÛT 2021**

Le présent rapport pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, intitulé Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre, fournit des mises à jour significatives à l'égard des activités commerciales, de la situation de trésorerie et des sources de financement de la Canada Vie par rapport à sa situation au 31 décembre 2020. Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre a été préparé conformément à la rubrique 2.2.1 de l'Annexe 51-102A1, conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue. Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour les périodes closes le 30 juin 2021. Le lecteur est aussi prié de se reporter aux états financiers consolidés annuels audités de la Canada Vie pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et les notes annexes, qui sont disponibles sous le profil de la compagnie à l'adresse www.sedar.com. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), les stratégies ou les perspectives commerciales courantes, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts (notamment à la contrepartie différée), aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et aux synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, de l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités numériques), de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie, des effets que la crise sanitaire causée par la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19) pourrait avoir sur l'économie et les marchés, et par conséquent sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. L'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la gravité, l'ampleur et les effets de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19) (notamment les répercussions que la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements et les entreprises en réponse à celle-ci auront sur l'économie et sur les résultats financiers, la situation financière et les activités de la compagnie), la durée des effets de la COVID-19 et la disponibilité et l'adoption de divers vaccins, l'émergence de variants de la COVID-19, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des polices, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (notamment les faits nouveaux et la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19, particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité

(y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficiences administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2020 de la Canada Vie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre comprend certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « taux de change constant », « incidence des fluctuations des devises », « primes et dépôts », « souscriptions », « actif géré » et « actif administré ». Les mesures financières non conformes aux normes IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux normes IFRS. Toutefois, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens)

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Bénéfice					
Compte de participation	195 \$	25 \$	34 \$	220 \$	44 \$
Détenteur d'actions ordinaires	652	652	844	1 304	1 243
Total du bénéfice net	847	677	878	1 524	1 287
Total des primes et dépôts⁽¹⁾⁽²⁾	21 200 \$	24 006 \$	19 492 \$	45 206 \$	42 349 \$
Honoraires et autres produits	841	824	753	1 665	1 529
Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net	11 323	10 128	9 079	21 451	17 361
Total de l'actif selon les états financiers	403 925 \$	392 842 \$	371 174 \$		
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	75 260	73 307	71 592		
Total de l'actif géré⁽¹⁾	479 185	466 149	442 766		
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	32 505	29 727	72 525		
Total de l'actif administré⁽¹⁾	511 690 \$	495 876 \$	515 291 \$		
Surplus attribuable au compte de participation	3 062 \$	2 856 \$	2 836 \$		
Participations ne donnant pas le contrôle	27	24	23		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	20 894	20 420	19 859		
Total des capitaux propres	23 983 \$	23 300 \$	22 718 \$		
Ratio du TSAV⁽³⁾	126 %	123 %	132 %		

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Les chiffres comparatifs pour 2020 ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation pour l'exploitation canadienne.

⁽³⁾ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est présenté en détail à la rubrique Gestion et suffisance du capital.

RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue de perturber de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui se traduit par des pressions économiques persistantes. Bien que plusieurs vaccins contre la COVID-19 aient été approuvés et que leur distribution soit en cours, bon nombre de facteurs font en sorte de maintenir l'incertitude économique, notamment les suivants : la disponibilité et l'adoption des vaccins et l'incertitude entourant leur efficacité; l'émergence de variants de la COVID-19; la portée et le calendrier des mesures adoptées par les gouvernements et les banques centrales.

Les perspectives financières de la compagnie pour le reste de 2021 dépendront en partie de la durée et de l'intensité des effets de la pandémie de COVID-19, tel qu'il est indiqué ci-dessus. L'incidence de la pandémie sur les résultats au chapitre de la mortalité, de la longévité, de l'invalidité et sur les résultats en matière de sinistres au cours des périodes futures demeure incertaine, mais les incidences nettes n'ont pas été significatives jusqu'à maintenant. La compagnie continue de gérer les risques liés aux changements des taux de mortalité et de longévité en offrant une gamme diversifiée de produits d'assurance et de rentes de même que des solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers.

La diversification des activités de la compagnie, conjuguée à la force, à la résilience et à l'expérience commerciales de la compagnie, fait en sorte que cette dernière est bien positionnée pour faire face au contexte actuel et pour profiter des occasions qui se présenteront. La Canada Vie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à gérer ses activités tout au long de la reprise et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans ce nouvel environnement.

FAITS NOUVEAUX EN 2021

- Le 19 avril 2021, la Canada Vie a entièrement levé la suspension des rachats et des transferts hors de ses fonds de placement immobilier canadiens, qui avaient été suspendus de façon temporaire le 20 mars 2020 étant donné que la conjoncture causée par la situation liée à la COVID-19 avait mené à une incertitude relative à l'évaluation dans le secteur immobilier. Cette décision est venue à la suite de la levée partielle, le 11 janvier 2021, de la suspension des cotisations aux fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, tandis que la confiance à l'égard de l'évaluation des biens sous-jacents était revenue en raison de l'intensification des activités sur le marché.
- Au cours du deuxième trimestre de 2021, la Canada Vie a lancé de nouveaux produits et services afin d'améliorer l'expérience des clients et de les aider à atteindre leurs objectifs en matière de finances et de bien-être.
 - Le nouveau produit personnalisable *Ma Temporaire* a été lancé le 5 avril 2021. Ce produit permet aux clients de la compagnie de choisir l'option de protection qui leur convient le mieux.
 - Le secteur d'activité Client collectif a mis en œuvre des améliorations relatives à l'intelligence artificielle, ce qui devrait permettre de fournir des informations à valeur ajoutée afin d'améliorer le processus de renouvellement ainsi que la gestion en matière d'invalidité de longue durée et générer les meilleurs résultats possible pour les promoteurs de régimes et les participants de la compagnie.
- Le 26 avril 2021, la Canada Vie a lancé une plateforme destinée aux conseillers appelée Solutions conseillers dans le but de transformer la façon dont la compagnie s'associe avec les conseillers qui réalisent des affaires directes avec la Canada Vie. Par l'entremise de cette plateforme, les conseillers obtiennent un soutien personnalisé fondé sur les besoins et les caractéristiques de leurs pratiques individuelles.
- Au 30 juin 2021, la Canada Vie a franchi une étape importante en offrant à 500 000 participants de régimes collectifs, ainsi qu'aux personnes à leur charge, des services de soins de santé virtuels au moyen du partenariat avec Dialogue.
- Le 16 avril 2021, Irish Life a éliminé la période de report pour les rachats et les transferts liés à un important fonds immobilier d'Irlande à la suite du retrait des clauses liées à l'incertitude des évaluations de tiers dans le marché immobilier irlandais.
- Au cours du deuxième trimestre de 2021, une entente de coentreprise à parts égales a été conclue afin de créer une nouvelle compagnie d'assurance vie avec Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited. La nouvelle compagnie d'assurance vie, qui devrait être créée au cours des 18 prochains mois, offrira aux clients d'AIB une vaste gamme d'options en matière de placement, d'épargne, de régimes de retraite et d'assurance vie, lesquelles seront renforcées par des solutions numériques permettant l'accès continu à des conseillers en sécurité financière qualifiés. Une fois la nouvelle compagnie établie, l'entente de distribution existante entre AIB et Irish Life prendra fin. L'entente de coentreprise est assujettie aux approbations réglementaires et aux processus d'autorisation habituels.
- Au cours du deuxième trimestre de 2021, ASSEKURATA Assekuranz Rating-Agentur GmbH (Assekurata), une agence allemande de notation de la santé financière, a confirmé de nouveau la notation de AA- accordée à Canada Life Assurance Europe plc, une filiale de la Canada Vie. Il s'agit d'une des notations les plus élevées attribuées par Assekurata à une compagnie d'assurance vie en Allemagne.
- Au deuxième trimestre de 2021, la compagnie a conclu deux nouvelles conventions de réassurance couvrant le risque de longévité avec des compagnies d'assurance au Royaume-Uni. Les conventions couvrent des passifs au titre de régimes de retraite de plus de 600 M£, ainsi que plus de 3 000 polices pour lesquelles les rentes sont en cours de versement ou différées. En échange des paiements de primes en cours, la Canada Vie paiera les obligations au titre des prestations réelles engagées par les compagnies d'assurance.
- Après le 30 juin 2021, soit le 13 juillet 2021, la Canada Vie a annoncé une entente pour l'acquisition de SécurIndemnité inc., une société de gestion de soins de santé de premier plan qui administre les demandes de règlement pour soins médicaux et soins dentaires d'entreprises publiques et privées au Canada. La transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires, et devrait être conclue au cours du troisième trimestre de 2021.

- Après le 30 juin 2021, soit le 13 juillet 2021, Irish Life a annoncé qu'elle avait conclu une entente pour l'acquisition d'Ark Life Assurance Company dac (Ark Life) auprès de Phoenix Group Holdings plc moyennant une contrepartie en trésorerie totale de 230 M€. Ark Life, qui n'accepte plus d'affaires nouvelles, administre un éventail de régimes de retraite, d'épargne et de protection pour le compte de ses clients du marché irlandais. La transaction fera passer environ 150 000 polices et 2,1 G€ en actifs à Irish Life. La transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires, et devrait être conclue d'ici le début de 2022.

BÉNÉFICE NET
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Attribuable au compte de participation					
Bénéfice net avant les participations des titulaires de polices	549 \$	377 \$	381 \$	926 \$	746 \$
Participations des titulaires de polices	354	352	347	706	702
Total attribuable au compte de participation	195 \$	25 \$	34 \$	220 \$	44 \$
Détenteur d'actions ordinaires					
Exploitation canadienne	348 \$	283 \$	393 \$	631 \$	554 \$
Exploitation européenne	210	211	285	421	407
Solutions de gestion du capital et des risques	156	156	189	312	289
Exploitation générale	(62)	2	(23)	(60)	(7)
Total – détenteur d'actions ordinaires	652 \$	652 \$	844 \$	1 304 \$	1 243 \$
Total du bénéfice net	847 \$	677 \$	878 \$	1 524 \$	1 287 \$

Pour le trimestre clos le 30 juin 2021, le bénéfice net a totalisé 847 M\$, comparativement à 878 M\$ il y a un an.

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, le bénéfice net a totalisé 1 524 M\$, comparativement à 1 287 M\$ pour la période correspondante de 2020.

Bénéfice net attribuable au compte de participation

Pour le trimestre clos le 30 juin 2021, le bénéfice net attribuable au compte de participation, après le versement des participations des titulaires de polices de 354 M\$ au deuxième trimestre de 2021 et de 347 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, s'est chiffré à 195 M\$, comparativement à 34 M\$ il y a un an. L'augmentation s'explique principalement par l'incidence favorable de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction.

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, le bénéfice net attribuable au compte de participation a été de 220 M\$, comparativement à 44 M\$ pour la période correspondante de 2020. L'augmentation s'explique principalement par l'incidence favorable de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction.

Bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires

Pour le trimestre clos le 30 juin 2021, le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (le bénéfice net) s'est chiffré à 652 M\$, en baisse par rapport à 844 M\$ il y a un an. La diminution s'explique principalement par l'apport moins favorable de la révision des hypothèses actuarielles et des incidences liées aux marchés sur les passifs, des facteurs qui avaient influé très favorablement sur les résultats du deuxième trimestre de 2020 en raison de l'incidence du redressement important des marchés qui a suivi les soubresauts liés à la pandémie de COVID-19 survenus au cours du premier trimestre de 2020. De plus, le bénéfice net a également subi l'incidence de la diminution de l'apport des placements au sein de l'exploitation canadienne. La diminution a été partiellement contrebalancée par l'incidence de l'amélioration des marchés boursiers dans tous les territoires et par les résultats favorables au chapitre de la morbidité au sein des exploitations canadienne et européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, le bénéfice net s'est établi à 1 304 M\$, comparativement à 1 243 M\$ pour la période correspondante de 2020. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des activités au sein de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'aux résultats favorables au chapitre de la morbidité au sein des exploitations européenne et canadienne. L'augmentation a été contrebalancée en partie par les incidences négatives liées à l'impôt au sein de l'exploitation européenne et par la baisse de l'apport des placements au sein de l'exploitation canadienne.

INCIDENCE DES MARCHÉS

Incidences liées aux marchés

Dans les régions où la compagnie exerce ses activités, les niveaux moyens des marchés boursiers pour le trimestre clos le 30 juin 2021 ont augmenté aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et dans la grande région européenne par rapport à la période correspondante de 2020. Par rapport au 31 mars 2021, les marchés affichaient tous une hausse à la fin du trimestre. Pour le semestre clos le 30 juin 2021, les niveaux moyens des marchés boursiers ont augmenté aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et dans la grande région européenne par rapport à la période correspondante de 2020.

Par rapport au deuxième trimestre de 2020, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du deuxième trimestre de 2021 a augmenté de 43 % aux États-Unis (indice S&P 500), de 34 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50), de 32 % au Canada (indice S&P/TSX) et de 17 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100). À la clôture du deuxième trimestre de 2021, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 8 % au Canada, de 8 % aux États-Unis, de 5 % au Royaume-Uni et de 4 % dans la grande région européenne, par rapport au 31 mars 2021.

Dans les pays où la compagnie exerce ses activités, les taux d'intérêt ont essentiellement diminué, alors que les écarts de crédit sont demeurés essentiellement stables au cours du trimestre.

Les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence négative de 18 M\$ sur le bénéfice net au deuxième trimestre de 2021 (une incidence positive de 40 M\$ au deuxième trimestre de 2020), ce qui reflète principalement la mise à jour des projections des flux de trésorerie liés aux biens immobiliers qui couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Au deuxième trimestre de 2020, les incidences favorables liées aux marchés reflétaient l'incidence d'un redressement des marchés boursiers pendant la période, après les soubresauts liés à la pandémie de COVID-19 survenus au cours du premier trimestre de 2020. Cette situation a influé sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture connexe, ainsi que sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont couverts par des actions et des biens immobiliers.

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence négative de 40 M\$ sur le bénéfice net (incidence négative de 97 M\$ pour la période correspondante de 2020). L'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice 2021 s'explique principalement par la mise à jour des projections des flux de trésorerie liés aux biens immobiliers qui couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Bien que les marchés boursiers aient rebondi au deuxième trimestre de 2020, l'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice 2020 reflète le recul et la volatilité considérables enregistrés relativement aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt au cours du premier trimestre de 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, ce qui a influé sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture connexe, et n'a été que partiellement renversé au cours de la période en 2020.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, ce qui comprend l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisées par le biais du résultat net qui a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, se reporter à la note 5, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2021.

Devises

Au cours du deuxième trimestre de 2021, le taux de change moyen du dollar américain et de l'euro a diminué par rapport au deuxième trimestre de 2020, tandis que celui de la livre sterling était comparable. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une baisse de 13 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2021 (9 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 31 mars 2021 au 30 juin 2021, les taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui ont servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains et en livres sterling ont diminué, tandis que celui qui a servi à convertir l'actif et le passif libellés en euros était comparable. Les fluctuations des taux du marché en vigueur à la fin de la période ont donné lieu à une perte de change latente après impôt de 105 M\$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre considéré, compte tenu des activités de couverture connexes (pertes nettes latentes de 382 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

En raison de la pandémie de COVID-19, plusieurs secteurs des marchés du crédit ont fait l'objet d'une volatilité extrême en mars 2020, alors que les écarts se sont accentués dans les marchés de titres de grande qualité et à rendement élevé. Toutefois, depuis mars 2020, les écarts de crédit se sont considérablement resserrés. Les agences de notation ont abaissé certaines notations dans divers secteurs, particulièrement celles des émetteurs au sein des secteurs les plus touchés par l'arrêt des activités économiques ou par la détérioration apparente des modèles économiques futurs. Au cours du deuxième trimestre de 2021, les modifications de notations ont eu une incidence positive sur la compagnie. En comparaison, les baisses enregistrées au deuxième trimestre de 2020 avaient eu une incidence négative. Les répercussions des baisses de notations pourraient être négatives dans les périodes futures si les économies qui sont actuellement ouvertes étaient fermées ou restreintes en raison de la résurgence des cas de COVID-19, entraînant ainsi une incertitude économique.

Au deuxième trimestre de 2021, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 10 M\$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 2 M\$ au deuxième trimestre de 2020), principalement en raison d'une perte de valeur des prêts hypothécaires commerciaux. Les charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur reflètent le montant net des corrections de valeur pour pertes de crédit compris dans les produits nets tirés des placements et la libération connexe des charges actuarielles pour pertes de crédit futures, le cas échéant. La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une diminution nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 2 M\$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 22 M\$ au deuxième trimestre de 2020), principalement en raison de l'amélioration des notations de diverses obligations de sociétés.

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 11 M\$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 4 M\$ pour la période correspondante de 2020), principalement en raison d'une perte de valeur des prêts hypothécaires commerciaux. La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 2 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le cumul depuis le début de l'exercice (incidence défavorable nette de 39 M\$ pour la période correspondante de 2020), principalement en raison des baisses nettes des notations de diverses obligations de sociétés.

RÉVISION DES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET MESURES PRISES PAR LA DIRECTION

Au cours du deuxième trimestre de 2021, la révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction se sont traduites par une incidence positive de 37 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive de 121 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à une incidence positive de 5 M\$ pour le trimestre précédent.

Pour l'exploitation européenne, l'ajustement des hypothèses économiques et la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, principalement, ont eu une incidence positive de 41 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation canadienne, le raffinement du modèle, principalement, a eu une incidence négative de 6 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'unité Solutions de gestion du capital et des risques, l'incidence positive sur le bénéfice net de 2 M\$ provient principalement du raffinement du modèle.

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, la révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 42 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive de 72 M\$ pour la période correspondante de 2020.

MISE À JOUR DES NORMES DE PRATIQUE ACTUARIELLE

En juin 2021, le Conseil des normes actuarielles du Canada a publié des normes modifiées pour évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance, lesquelles entreront en vigueur le 15 octobre 2021. Les modifications comprennent des diminutions des taux de réinvestissement ultimes, une révision des critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques et une augmentation de l'écart de crédit net maximum sur les réinvestissements à long terme. La compagnie examine encore les incidences des modifications, mais elle ne s'attend pas à une augmentation des passifs de l'exploitation canadienne. Selon les estimations initiales, l'incidence de ces modifications et d'autres révisions annuelles de l'étalonnage des scénarios stochastiques sur le bénéfice net se situera entre 50 M\$ et 75 M\$.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,5 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au deuxième trimestre de 2021, la compagnie avait un taux d'imposition effectif global de 10,0 %, en hausse comparativement à 7,4 % au deuxième trimestre de 2020. La hausse du taux d'imposition effectif pour le deuxième trimestre de 2021 s'explique principalement par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt et par l'incidence de la réévaluation de passifs d'impôt différé au Royaume-Uni en raison d'une augmentation future du taux d'imposition, qui passera de 19 % à 25 % à partir de 2023. L'incidence de ces facteurs a été contrebalancée en partie par l'incidence de la résolution d'une question en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif de 9,4 % pour le semestre clos le 30 juin 2021, comparativement à 3,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du taux d'imposition effectif pour le semestre clos le 30 juin 2021 est principalement attribuable aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt et à la répartition des bénéfices parmi les territoires, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la résolution d'une question en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère.

Pour le deuxième trimestre de 2021, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire était de 13,3 %, comparativement à 7,0 % pour le deuxième trimestre de 2020.

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire était de 12,4 %, comparativement à 4,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2021.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Primes et dépôts ⁽¹⁾	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Exploitation canadienne ⁽²⁾	6 819 \$	7 675 \$	5 660 \$	14 494 \$	12 660 \$
Exploitation européenne	6 816	8 523	8 214	15 339	19 115
Solutions de gestion du capital et des risques ⁽³⁾	6 260	7 447	4 949	13 707	9 533
Exploitation générale	1 305	361	669	1 666	1 041
Total des primes et dépôts⁽¹⁾⁽²⁾	21 200 \$	24 006 \$	19 492 \$	45 206 \$	42 349 \$

Souscriptions ⁽¹⁾⁽³⁾	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Exploitation canadienne	3 345 \$	4 733 \$	2 390 \$	8 078 \$	6 022 \$
Exploitation européenne	6 247	7 314	7 204	13 561	17 313
Total des souscriptions⁽¹⁾⁽³⁾	9 592 \$	12 047 \$	9 594 \$	21 639 \$	23 335 \$

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Les chiffres comparatifs pour 2020 ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation pour l'exploitation canadienne.

⁽³⁾ Les souscriptions ne représentent pas une mesure pertinente pour l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, en raison de la nature de ses activités.

Primes et dépôts

Pour le deuxième trimestre de 2021, les primes et dépôts ont augmenté de 1,7 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 21,2 G\$. L'augmentation découle principalement de la restructuration d'ententes existantes en matière de réassurance dans l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que de l'augmentation des dépôts liés aux services administratifs seulement (SAS) et de la hausse des dépôts des fonds distincts au sein de l'exploitation canadienne. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds au sein de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, les primes et dépôts ont augmenté de 2,9 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 45,2 G\$, principalement en raison des nouvelles ententes et des ententes restructurées en matière de réassurance au sein de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que de l'augmentation des dépôts liés aux SAS et des dépôts liés aux fonds distincts au sein de l'exploitation canadienne. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds au sein de l'exploitation européenne.

Souscriptions

Au deuxième trimestre de 2021, les souscriptions de 9,6 G\$ ont été comparables à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds et l'incidence des fluctuations des devises au sein de l'exploitation européenne ont été contrebalancées par l'augmentation des souscriptions de fonds distincts offerts aux particuliers et des souscriptions de fonds communs de placement au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que par la hausse des souscriptions de produits de gestion de patrimoine au sein de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, les souscriptions ont diminué de 1,7 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 21,6 G\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds et des souscriptions de produits de gestion du patrimoine. La diminution a été contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine au sein de l'exploitation européenne, par les souscriptions de produits collectifs de gestion du patrimoine et d'assurance sur le marché des grandes affaires au cours du premier trimestre de l'exercice, ainsi que par la hausse des souscriptions de produits individuels de fonds distincts et de fonds communs de placement au sein de l'exploitation canadienne.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Exploitation canadienne	476 \$	454 \$	396 \$	930 \$	821 \$
Exploitation européenne	346	353	340	699	673
Solutions de gestion du capital et des risques	2	2	2	4	5
Exploitation générale	17	15	15	32	30
Total des honoraires et autres produits	841 \$	824 \$	753 \$	1 665 \$	1 529 \$

Pour le deuxième trimestre de 2021, les honoraires et autres produits ont augmenté de 88 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 841 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires attribuable à l'augmentation de l'actif administré moyen, qui découle de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, au sein des exploitations canadienne et européenne. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la perte d'honoraires provenant d'Irish Progressive Services International Limited au sein de l'exploitation européenne, qui a été vendue au troisième trimestre de 2020.

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, les honoraires et autres produits ont augmenté de 136 M\$ pour se chiffrer à 1 665 M\$, en raison principalement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats du trimestre.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
ACTIF
Actif administré⁽¹⁾

	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actif		
Actif investi	144 899 \$	146 154 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	8 630	8 636
Autres actifs	24 101	25 450
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	226 295	216 050
Total de l'actif	403 925	396 290
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	75 260	74 045
Total de l'actif géré⁽¹⁾	479 185	470 335
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	32 505	29 425
Total de l'actif administré⁽¹⁾	511 690 \$	499 760 \$

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au 30 juin 2021, le total de l'actif administré avait augmenté de 11,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2020, pour s'établir à 511,7 G\$, essentiellement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés boursiers et de la croissance des nouvelles affaires, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence des fluctuations des devises

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	30 juin 2021		31 décembre 2020	
	\$	%	\$	%
Ontario	1 115	54	1 106	54
Québec	384	19	405	20
Alberta	105	5	110	5
Saskatchewan	104	5	99	5
Terre-Neuve	88	4	91	4
Colombie-Britannique	83	4	87	4
Nouveau-Brunswick	60	3	57	3
Manitoba	56	3	51	2
Nouvelle-Écosse	51	3	53	3
Autres	4	—	4	—
Total	2 050	100	2 063	100

Au cours du semestre clos le 30 juin 2021, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 363 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 20 % (24 % au 31 décembre 2020). Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et le ratio prêt-valeur à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 21 ans au 30 juin 2021 (21 ans au 31 décembre 2020).

PASSIF
Total du passif

	30 juin 2021	31 décembre 2020
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	142 907 \$	146 004 \$
Actions privilégiées	1 000	1 000
Autres passifs du fonds général	9 740	10 179
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	226 295	216 050
Total	379 942 \$	373 233 \$

Le total du passif a augmenté de 6,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2020, passant ainsi à 379,9 G\$ au 30 juin 2021.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 10,2 G\$ en raison essentiellement de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 14,0 G\$ et des dépôts nets de 0,5 G\$, facteurs contrebalancés partiellement par l'incidence des fluctuations des devises de 5,3 G\$. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont diminué de 3,1 G\$, principalement en raison des ajustements de la juste valeur et de l'incidence des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence des nouvelles affaires.

CAPITAUX PROPRES

La compagnie est une filiale entièrement détenue de Great-West Lifeco Inc. Le capital social de la compagnie se compose d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises par la compagnie. Au 30 juin 2021, 2 407 384 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 7 884 M\$ étaient émises et en circulation (2 407 384 actions d'une valeur de 7 884 M\$ au 31 décembre 2020).

Surplus attribuable au compte de participation et capitaux propres attribuables aux actionnaires

Au 30 juin 2021, le total du surplus attribuable au compte de participation et des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la compagnie s'établissait à 24,0 G\$, contre 23,1 G\$ au 31 décembre 2020. Cette augmentation est principalement attribuable au bénéfice net de 1,5 G\$, contrebalancé en partie par une baisse du surplus cumulé de 0,5 G\$ découlant du paiement de dividendes sur actions ordinaires.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Au 30 juin 2021, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 5,2 G\$ (5,4 G\$ au 31 décembre 2020) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 78,3 G\$ (80,9 G\$ au 31 décembre 2020). De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre aux besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales à lui verser des dividendes. Les filiales de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie. Les autorités de réglementation au Canada et au Royaume-Uni, où certaines des filiales réglementées de la compagnie exercent leurs activités, ont maintenu les directives fournies en 2020 en ce qui a trait au versement de dividendes et d'autres distributions à l'intention des actionnaires pendant la pandémie qui sévit actuellement. En Irlande, la banque centrale d'Irlande (Central Bank of Ireland ou CBI) a modifié ses directives visant l'établissement d'un plafond pour les dividendes provenant des grandes compagnies d'assurance au cours des trois premiers trimestres de 2021. Irish Life Assurance plc. est considérée comme une grande compagnie d'assurance aux fins de ces directives, mais les autres filiales en exploitation réglementées de la compagnie en Irlande ne répondent pas à cette définition.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	913 \$	1 046 \$	3 128 \$	1 721 \$
Financement	(124)	(331)	(543)	(900)
Investissement	(911)	(840)	(2 656)	(1 023)
	(122)	(125)	(71)	(202)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(26)	(83)	(72)	29
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(148)	(208)	(143)	(173)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 110	3 271	3 105	3 236
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	2 962 \$	3 063 \$	2 962 \$	3 063 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au deuxième trimestre de 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 148 M\$ par rapport au 31 mars 2021. Au cours du deuxième trimestre de 2021, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 913 M\$, une baisse de 133 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2020. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 124 M\$ ont servi principalement au paiement des dividendes sur les actions ordinaires. La compagnie a affecté des flux de trésorerie de 911 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 143 M\$ par rapport au 31 décembre 2020. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 3 128 M\$, une hausse de 1 407 M\$ par rapport à la période correspondante de 2020, principalement en raison de l'incidence d'une nouvelle entente en matière de réassurance. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 543 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie a affecté des flux de trésorerie de 2 656 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2020.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. D'autres établissements et filiales à l'étranger doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV).

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La fourchette cible interne du ratio du TSAV pour la principale filiale en exploitation canadienne de Lifeco est de 110 % à 120 %, sur une base consolidée.

Le ratio du TSAV au 30 juin 2021 de la Canada Vie était de 126 % (129 % au 31 décembre 2020). L'application progressive de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV en Amérique du Nord en 2020 a contribué à une diminution de 1 point du ratio au cours du trimestre considéré.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV	30 juin 2021	31 décembre 2020
Capital de première catégorie	12 418 \$	11 593 \$
Capital de deuxième catégorie	4 205	4 568
Total du capital disponible	16 623	16 161
Provision d'excédent et dépôts admissibles	13 563	14 226
Total des ressources en capital	30 186 \$	30 387 \$
Capital requis	24 008 \$	23 607 \$
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)⁽¹⁾	126 %	129 %

⁽¹⁾ Ratio total (en %) = total des ressources en capital / capital requis

Sensibilités du TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été estimée.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications instantanées des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 30 juin 2021 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés et que les marchés boursiers, dans l'ensemble, reviendront ensuite à leur niveau de croissance moyen historique. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse	30 juin 2021			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	0 point	1 point	1 point	0 point

Taux d'intérêt

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, et vice-versa. Des taux d'intérêt plus bas donnent lieu à une augmentation de la valeur des actifs couvrant le surplus et des autres ressources en capital réglementaire de la compagnie. Ces estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation des taux d'intérêt ultimes décrite dans les normes actuarielles, ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement	30 juin 2021	
	Hausse de 50 p.b.	Baisse de 50 p.b.
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	(2) points	3 points

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près.

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV sont fondées sur les résultats du scénario le plus défavorable parmi quatre scénarios. La détermination du scénario le plus défavorable dépend des taux des bons du Trésor et des écarts de crédit, ainsi que de la situation relative à l'actif et au passif de la compagnie. Un changement du niveau et de la structure des taux d'intérêt utilisés pourrait donner lieu à une modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV. Il en résulte une discontinuité qui fait que les exigences de capital peuvent varier significativement. Le BSIF prescrit un calcul de lissage pour les produits d'assurance avec participation afin de tenir compte de la volatilité éventuelle des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt. Le calcul de lissage établit la moyenne des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance sur les six trimestres derniers, ce qui réduit la volatilité abusive.

La compagnie a dû modifier le scénario défavorable de risque de taux d'intérêt lié au TSAV qu'elle appliquait pour l'Amérique du Nord au cours du troisième trimestre de 2020. Puisqu'il prévoit l'approche du lissage, le nouveau scénario a donné lieu à une diminution de 1 point du ratio du TSAV pour le trimestre considéré, et l'incidence restante sera appliquée graduellement au cours des deux prochains trimestres, pourvu que nous conservions le scénario actuel.

Si nous revenions au scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV le plus défavorable appliqué antérieurement, la compagnie estime que le ratio du TSAV augmenterait d'environ 1 point par trimestre pour une période de six trimestres.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF a publié un préavis, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, confirmant le calcul de lissage pour le risque de taux d'intérêt pour les polices avec participation et fournissant des précisions sur le capital disponible pour certains blocs de polices avec participation. Le préavis demeurera en vigueur jusqu'au 1^{er} janvier 2023, où il sera par la suite intégré à la ligne directrice sur le TSAV. Les précisions susmentionnées ne devraient pas avoir d'incidence significative sur la compagnie.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 comprend de nouvelles exigences à propos de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance émis et aux contrats de réassurance détenus par la compagnie. Cette nouvelle norme devrait avoir une incidence importante sur les assureurs en ce qui concerne le calendrier de comptabilisation du bénéfice provenant des contrats d'assurance et sur la présentation et les informations à fournir relativement aux résultats. L'adoption de cette norme devrait donner lieu à un examen plus approfondi de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV ainsi qu'à d'éventuelles modifications. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Normes internationales d'information financière du rapport de gestion annuel de 2020 de la compagnie.

Au cours du deuxième trimestre, le BSIF a lancé une étude d'impact quantitative pour IFRS 17 et IFRS 9, *Instruments financiers*. La compagnie participera à cette consultation publique. La compagnie continuera de collaborer avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires et d'autres intervenants du secteur au fil de l'évolution de la ligne directrice sur le TSAV en fonction des adaptations relatives à la norme comptable IFRS 17 et des développements concernant les exigences relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts.

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des risques et des pertes éventuelles. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. Le conseil d'administration a la responsabilité finale de la gouvernance des risques et des politiques connexes de la compagnie, ce qui comprend la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à accepter dans l'atteinte de ses objectifs d'affaires. Au cours du deuxième trimestre de 2021, aucune modification importante n'a été apportée aux pratiques de gestion et de contrôle des risques de la compagnie, y compris les risques (financiers, opérationnels, réglementaires et autres risques) liés à la pandémie de COVID-19. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2020 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

MÉTHODES COMPTABLES

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les modifications apportées aux normes IFRS en 2021 n'ont pas eu d'incidence importante sur la compagnie. De plus, en raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la compagnie.

En février 2021, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, intitulées *Informations à fournir sur les méthodes comptables*. Les modifications précisent la façon dont une entité détermine si les informations sur les méthodes comptables sont significatives. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.

En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, intitulées *Definition of Accounting Estimates*. Les modifications précisent la différence entre une méthode comptable et une estimation comptable. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, intitulées *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction*. Les modifications précisent que des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé doivent être comptabilisés pour les transactions qui génèrent des différences temporaires imposables et des différences temporaires déductibles lors de la comptabilisation initiale, lesquelles donnent lieu à des actifs et à des passifs d'impôt différé d'un montant identique. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.

Pour une description détaillée des méthodes comptables, y compris des modifications futures de méthodes comptables, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2020.

Aucune autre modification importante aux méthodes comptables futures n'aura d'incidence sur la compagnie, outre les informations fournies à cet égard dans le rapport de gestion annuel de la compagnie au 31 décembre 2020.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux normes IFRS aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Primes et dépôts

Le total des primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (une mesure conforme aux normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Primes et dépôts⁽¹⁾

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Montants présentés dans les états financiers					
Primes reçues, montant net (produits d'assurance vie, de rentes garanties et d'assurance maladie)	11 789 \$	11 948 \$	9 630 \$	23 737 \$	18 624 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts)	5 376	6 155	4 333	11 531	10 190
Primes et dépôts présentés dans les états financiers	17 165	18 103	13 963	35 268	28 814
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement)	876	859	520	1 735	1 332
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	3 159	5 044	5 009	8 203	12 203
Total des primes et dépôts⁽¹⁾	21 200 \$	24 006 \$	19 492 \$	45 206 \$	42 349 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs pour 2020 ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation pour l'exploitation canadienne.

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux normes IFRS qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie.

L'actif géré est composé des fonds gérés à l'externe et à l'interne dont la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.

Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Actif administré

	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 juin 2020
Total de l'actif selon les états financiers	403 925 \$	392 842 \$	396 290 \$	371 174 \$
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	75 260	73 307	74 045	71 592
Total de l'actif géré	479 185	466 149	470 335	442 766
Autres actifs administrés	32 505	29 727	29 425	72 525
Total de l'actif administré	511 690 \$	495 876 \$	499 760 \$	515 291 \$

Souscriptions

Les souscriptions sont une mesure non conforme aux normes IFRS pour laquelle il n'existe aucune mesure comparable aux termes des normes IFRS et qui constitue un indicateur de la croissance des nouvelles affaires. Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :

- Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
- Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
- Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
- Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.

Incidence des fluctuations des devises

Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur les bilans consolidés de la compagnie comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant » et « incidence des fluctuations des devises ». Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période comparative antérieure. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2020.

CONVERSION DES DEVICES

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises						
Périodes closes les	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
	2021	2021	2020	2020	2020	2020
Dollar américain						
Bilan	1,24 \$	1,26 \$	1,27 \$	1,33 \$	1,36 \$	1,40 \$
Produits et charges	1,23 \$	1,27 \$	1,30 \$	1,33 \$	1,39 \$	1,34 \$
Livre sterling						
Bilan	1,71 \$	1,73 \$	1,74 \$	1,72 \$	1,68 \$	1,74 \$
Produits et charges	1,72 \$	1,75 \$	1,72 \$	1,72 \$	1,72 \$	1,72 \$
Euro						
Bilan	1,47 \$	1,47 \$	1,55 \$	1,56 \$	1,52 \$	1,55 \$
Produits et charges	1,48 \$	1,53 \$	1,55 \$	1,56 \$	1,53 \$	1,48 \$

Des renseignements supplémentaires sur la Canada Vie, y compris ses plus récents états financiers consolidés et l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers, sont accessibles sur www.sedar.com.



Assurances | Placements | Conseils

canadavie.com

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION^{MC}

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F99-51460B 01/21